



HAL
open science

Transition et reconfigurations des spatialités : changements globaux, changements locaux. Conclusion générale

Christine Bouisset, Sandrine Vaucelle

► To cite this version:

Christine Bouisset, Sandrine Vaucelle. Transition et reconfigurations des spatialités : changements globaux, changements locaux. Conclusion générale. Transition et reconfigurations des spatialités, pp.287-295, 2020, 10.3726/b17743 . hal-03588821

HAL Id: hal-03588821

<https://hal.science/hal-03588821>

Submitted on 25 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fichier auteurs proche de la version publiée.

Pour citer ce texte : BOUISSET C. et VAUCELLE S (2020). « Transition et reconfigurations des spatialités : changements globaux, changements locaux. Conclusion générale », in BOUISSET C. et VAUCELLE S. (2020) (dir.) : *Transition et reconfigurations des spatialités*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, collection Ecopolis, p. 287-295.

Christine BOUISSET, maître de conférences en géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour / E2S-UPPA, Laboratoire TREE - UMR 6031 CNRS

Sandrine VAUCELLE, maître de conférences en géographie, Université Bordeaux Montaigne, Laboratoire Passages - UMR 5319 CNRS

L'objectif de cet ouvrage était d'aborder les questions de transition sous l'angle des spatialités dans leur double dimension : à la fois des changements de pratiques et de représentations induits à l'échelle d'institutions, de groupes ou d'individus et, d'autre part, les conséquences spatiales et territoriales du processus de transition, notamment aux échelles locales. En guise de conclusion, nous souhaitons revenir sur les principaux points qui caractérisent notre démarche et les principaux enseignements transversaux qu'il est possible d'en tirer pour caractériser le déploiement de la transition et ses effets socio-spatiaux.

Si la transition est souvent étudiée dans des territoires emblématiques comme les métropoles, pour notre part, nous souhaitons observer la transition en cours dans des territoires peu touchés par le processus de métropolisation, notamment des villes moyennes ou des espaces ruraux dont les dynamiques spatiales sont différentes et, peut-être, de moindre complexité. Nous avons posé comme hypothèse générale dans l'introduction de cet ouvrage que la transition qui est une notion plus récente que « développement durable » ou « résilience », a rapidement fait sens dans des territoires ordinaires. Au terme de cet ouvrage, après avoir étudié différentes configurations spatiales en contexte de transition, nous pouvons valider l'hypothèse : la notion a effectivement été rapidement appropriée par certains acteurs des territoires, comme un objectif à atteindre, un cadre ou une modalité de l'action, sans pour autant être clairement définie. Le flou existant autour de cette notion est d'ailleurs probablement une des clés de son succès et de sa large diffusion dans différents cercles, voire de sa généralisation. Ceci nous a incités à contribuer à la déconstruction/reconstruction de cette notion.

La transition socio-écologique, construction d'une notion

Plus qu'une approche théorique, nous avons privilégié une approche pragmatique de la transition et nous avons choisi de nous situer dans le registre de l'action. Issu des champs démographique, politique ou économique, le terme « transition » a gagné la sphère socio-écologique et s'est répandu assez rapidement dans différents cercles, d'abord parmi les militants de la cause écologique, avant d'être intégré dans le registre de l'action publique, articulé au développement durable. Comme d'autres avant lui, par exemple « services écosystémiques » ou « résilience » (Petit O., *et al.*, 2014), le terme « transition » semble être un nouveau mot-valise qui n'a pas besoin d'être précisément défini pour pouvoir être compris du plus grand nombre. Il s'agit d'un terme commode pour affirmer collectivement la nécessité d'un certain nombre de changements, et suffisamment flou pour permettre de recouvrir une grande diversité

de projets ou d'initiatives. Que la transition oriente vers la décroissance ou, restant dans le cadre du développement, tende vers davantage de durabilité, le terme permet d'inciter au mouvement, de s'écarter d'un scénario tendanciel perçu comme néfaste.

La notion de transition permet de caractériser des dynamiques de changement à l'œuvre, avec une variation de la focale d'observation. Il s'agit, pour le chercheur en sciences humaines et sociales (SHS), d'observer le changement en train de se faire et d'objectiver un processus auquel il participe. Si la démarche adoptée s'inscrit bien dans les SHS, les paramètres à envisager relèvent de différents processus. Une approche systémique permet d'intégrer l'analyse de processus environnementaux (comme le changement climatique ou la dégradation de la biodiversité), de processus socio-économiques (comme la production agricole, les activités sportives ou touristiques) et de processus politiques (comme la réflexion sur notre système actuel de démocratie représentative, la place de la démocratie participative).

L'étude de la notion de transition à l'aune de différentes échelles de temps (avec un pas de temps de l'ordre variant du siècle au million d'années) permet d'enrichir la réflexion, de mettre en perspective le processus et d'analyser l'accélération en cours. L'apport d'une approche par le temps long ou très long permet de voir la transition socio-écologique comme une ponctuation, un temps de transformation entre deux états plus stables. Se pose alors la question du rythme de transition : les transitions sont des temps intéressants à observer pour identifier les moteurs du changement, les orientations prises et les horizons visés.

La transition, comme contexte et objectif d'action

Dans cet ouvrage, la transition observée est considérée à la fois comme un processus général en cours et comme un objectif à atteindre, que ce soit pour les acteurs publics ou d'autres catégories d'acteurs, comme des entreprises ou la société civile organisée en associations, mouvements ou autres collectifs. En termes d'action publique, la transition vers des modes de vie plus durables fait l'objet d'un consensus large pour les pouvoirs publics de différents échelons. En France, des initiatives se développent à l'échelle régionale¹. Le cadre général et les objectifs de transition sont également déclinés par les services déconcentrés de l'État ou ceux des établissements publics du bloc communal, même si, du fait de l'inertie des structures, les collectivités ont encore souvent des services du Développement durable, les actions ou les politiques qu'elles conduisent s'inscrivent de plus en plus ouvertement dans le registre de la transition ou de l'adaptation au changement climatique. Par leurs politiques, elles incitent les populations et les acteurs de leur territoire à s'inscrire dans cette transformation territoriale.

La logique descendante ainsi évoquée rapidement n'épuise par le sujet, de nombreuses initiatives ascendantes mettent en œuvre la transition. La société civile peut aussi être acteur de transition, des individus peuvent s'inscrire dans des mouvements ayant pour objectif la transition, des consommateurs peuvent adopter de nouveaux comportements individuels, s'organiser en associations ou en collectifs. Les acteurs économiques (entreprises, coopératives) sont également concernés : certaines initiatives économiques sont également prises dans le cadre de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ou de filières économiques plus classiques dont certains acteurs cherchent à se repositionner en termes de transition. Les dynamiques varient selon différentes approches sectorielles. Les contributions croisées des chapitres de l'ouvrage montrent que ces dynamiques ascendantes et descendantes (qu'il s'agisse de production, de consommation ou de fabrique de la ville) peuvent d'ailleurs se combiner aussi

¹ Plusieurs auteurs de cet ouvrage contribuent par exemple à la démarche pionnière AcclimaTerra impulsée par le Conseil régional Aquitaine pour construire une analyse scientifique des enjeux climatiques régionaux. Cette démarche, menée par un collectif de chercheurs selon les mêmes principes que le GIEC, a débouché sur deux expertises collectives (Le Treut, 2013 ; AcclimaTerra, Le Treut, 2018).

entre elles pour donner naissance à des formes hybrides nouvelles où la transition ne se déploierait pas mieux grâce à la supposée supériorité d'une dynamique sur l'autre, mais par la convergence des deux, même si cette convergence ne va pas toujours sans frottements. La généralisation de la transition semble alors pouvoir se faire aussi par imprégnation, les injonctions descendantes à une transition vers davantage de durabilité finissant par former un cadre que les individus ne perçoivent plus en tant que tel, alors même qu'ils déclarent avoir modifié leurs comportements de consommation et leurs pratiques spatiales de manière légère ou plus radicale. Et si pour le chercheur, il est parfois délicat de démêler dans l'écheveau des motivations la part relative des impulsions descendantes et montantes, nous constatons que ces formes hybrides sont nombreuses (avec par exemple l'institutionnalisation d'initiatives qui émanent d'habitants ou d'acteurs socio-économiques et sont géographiquement situées) et nous retenons la vertu transformatrice du cadre général dans lequel nous nous situons tous, observateurs et observés.

Rythmes et moteurs des transitions

Les multiples qualificatifs accolés au terme transition – écologique, énergétique, agroécologique, touristique, socio-écologique, etc. – témoignent de la diversité des phénomènes et des changements observés. Les contributions montrent que l'idée de transition est désormais partout et traduit par conséquent une reconfiguration nette des spatialités (au sens de regard porté sur le monde) dans la mesure où la question environnementale est devenue omniprésente, au moins en termes de discours et de représentations. Pour autant, quels que soient les territoires et les cas étudiés, les effets générés dans la production sociale de l'espace et les changements observables à l'échelle locale (aussi bien systémiques qu'à l'échelle de l'individu) sont souvent inégaux.

Dans une approche affinée, la transition se décline en transitions abordées dans les différentes parties de l'ouvrage, qui connaissent des rythmes différents selon les secteurs. Les études de cas, par leur diversité, montrent que plusieurs transitions, aux voies multiples, à l'état d'avancement, au potentiel de réussite et aux effets socio-spatiaux inégaux, sont à l'œuvre. Deux exemples peuvent être pris pour illustrer cette idée. Le premier exemple est un secteur de très forte innovation sociale, il s'agit des questions de production et de consommation alimentaires que plusieurs chapitres analysent par des prismes différents. Une offre alternative au modèle d'agriculture conventionnelle a été initialement structurée par des syndicats agricoles de second rang faisant la promotion d'une agriculture paysanne ou biologique. Désormais, elle est renforcée par de nombreuses initiatives locales portées par des collectifs et des groupes citoyens, ce qui donne une impression de foisonnement. À présent un peu plus favorable à ces thématiques sur un certain nombre d'indicateurs (augmentation de la part du bio dans les cantines, réduction du gaspillage alimentaire), la réglementation française permet le développement de ces approches alternatives et incite à la mise en place de projets alimentaires territoriaux (PAT), considérés comme autant de moteurs de transition.

Dans un autre domaine abordé dans l'ouvrage qui est celui de l'aménagement et de la planification, le cadre réglementaire existe depuis longtemps et se trouve renforcé par les évolutions législatives récentes qui incorporent les enjeux de la transition à l'existant sans nécessairement remettre radicalement en question les fondements, les objectifs et les anciennes modalités d'action. Aussi, les avancées concrètes semblent beaucoup moins spectaculaires et davantage contraintes que réellement désirées par ceux qui en sont les principaux acteurs à l'échelle locale. Malgré des décennies d'affichage sur la préservation des espaces naturels et des zones agricoles, la planification urbaine ne parvient par exemple pas encore à sérieusement enrayer l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, même si des initiatives sont porteuses d'évolutions.

Selon les filières et les domaines d'action, les moteurs et les temporalités des transitions varient donc. Le point commun aux exemples étudiés semble être que les reconfigurations procèdent moins par bouleversements radicaux que par incorporation progressive des enjeux transitionnels au sein de préoccupations déjà présentes et qu'elles relèvent par conséquent plus de changements incrémentaux que de nature révolutionnaire lorsqu'on les observe à l'échelle locale.

Reconfigurations au niveau local

Nous avons privilégié l'échelle locale pour étudier les reconfigurations des spatialités, car cette échelle d'observation réserve une grande richesse d'initiatives et de reconfigurations (Ginelli *et al.*, 2020). Cela inscrit scientifiquement notre démarche dans ce qui est désormais qualifié de « tournant local » (Veltz, 2019). L'échelle locale est toutefois abordée en articulation avec d'autres niveaux scalaires. Les processus en cours sont transcalaires (les changements globaux se concrétisent au plan local ; les acteurs et dispositifs peuvent être situés sur différents échelons intermédiaires). Privilégier une lecture par l'échelle locale n'exclut pas de prendre en compte les autres échelles intimement liées entre elles et dont les dynamiques interagissent que ce soit d'une manière montante, descendante ou dans des formes hybrides.

Néanmoins, la transition marque l'espace et, concernant l'échelle locale, les modifications peuvent s'observer à quatre niveaux au moins. D'abord à une échelle individuelle, quand une réflexion sur son rapport à l'environnement peut conduire à un changement de pratiques (consommation de produits d'hygiène ou de ménage par exemple). À une échelle micro-locale ensuite, celle de la parcelle ou de l'îlot, ou des pratiques et des projets comme des jardins collectifs ou l'habitat participatif recomposent des lieux du quotidien. Un peu plus largement, ces reconfigurations sont rendues possibles à une échelle urbaine ou communale, où des procédures et dispositifs décisionnels peuvent s'adapter aux nouveaux enjeux de transition, comme les documents d'urbanisme ou les budgets participatifs. Enfin, le quatrième niveau, à une échelle un peu plus élargie, permet d'identifier des recompositions territoriales qui mettent en jeu de nouvelles relations entre les villes et les territoires avoisinants comme celles liées à de nouvelles pratiques d'approvisionnement alimentaire (circuits courts) ou à de nouvelles pratiques récréatives (trail).

Finalement, l'ouvrage se penche sur une diversité de lieux de vie et de territoires banals où les questions d'aménagement, de lien social, de développement économique, d'alimentation ou de loisirs abordées, sont situées mais témoignent de processus plus globaux qui participent des liens et interconnexions entre espaces et territoires. Les dynamiques observées ne sont pas isolées et semblent entrer en résonance les unes avec les autres. Certes, elles s'inscrivent dans un même contexte général et un même référentiel cognitif. Ainsi, les transitionneurs font souvent référence à d'autres expériences fortement médiatisées (Dion, 2015). Plus largement, les initiatives *bottom-up* observées dans tous ces territoires s'inscrivent dans des réseaux d'acteurs, comme certains projets agroécologiques ou encore le mouvement des Villes en transition, en fort développement en France. Ainsi, se construit une logique de territoires locaux mis en réseau, revendiquant une relation plus étroite construite entre le territoire local et les enjeux globaux.

Un des apports de l'ouvrage est donc de montrer, par exemple autour des recompositions des questions agricoles et alimentaires ou de la gouvernance urbaine, que la dimension trans-scalaire s'accompagne aussi de logiques horizontales (qu'elles soient internes au territoire ou qu'elles mettent en réseau différents territoires). Quasiment tous les chapitres, sous des termes variés (coordination, collaboration, concertation, partage, participation, écoute, compromis, médiation, passerelle, dialogue), évoquent des formes de coopération plus que de concurrence. Elles font émerger des liens entre des filières ou des groupes d'acteurs qui coexistaient sans nécessairement entretenir de relations ou redéfinissent les rapports de pouvoir, les populations

sortant du statut d'administré. Si les logiques réticulaires sont bien présentes, notamment dans le partage d'expérience, l'observation du déploiement de la transition montre ainsi que la proximité géographique est devenue une valeur en soi et une ressource. Comme si ce qui est proche géographiquement parlant était par essence plus vertueux au plan social ou environnemental. À cet égard, l'ouvrage permet d'attirer l'attention sur ce qui se joue dans la redécouverte de lieux ordinaires, en particulier dans les interstices (les jardins par exemple), les franges urbaines et les espaces ruraux environnants dont la configuration semble offrir des pistes plus prometteuses dans la mise en œuvre du volet alimentaire de la transition et dans une offre de loisirs et de tourisme de proximité. En jouant sur l'attachement aux lieux, la transition peut alors offrir un récit (re)mobilisateur là où l'horizon des dernières décennies a souvent semblé être celui du déclin et de la marginalisation par rapport à des espaces métropolitains mondialisés.

Des limites constatées à la généralisation de la transition

Au terme de cet ouvrage, si nous pouvons retenir une généralisation du processus de transition dans des territoires non métropolisés, nous insistons aussi sur deux idées qui nous permettent de nuancer ce constat général. Tout d'abord, au-delà des affichages et des messages riches de promesses, il est aussi nécessaire d'affiner le regard sur les transformations en cours, les moteurs et avancées souvent mis en exergue cachent aussi certaines limites inhérentes aux processus transitionnels. Plusieurs types de points faibles et de faux-semblants peuvent être identifiés. Certains acteurs peuvent donner l'impression de changer tout, mais pour qu'en fait rien ne change. Parfois aussi (comme dans le cas de la CACG), les autres acteurs renvoient la structure en transition à son ancienne image ou bien les résistances internes cherchent des échappatoires y compris en simplement déplaçant géographiquement ailleurs, ce qui n'est plus accepté ici.

Il existe également des oubliés ou des exclus de la transition, les populations ou les acteurs économiques qui n'ont pas les ressources cognitives, matérielles ou financières pour mettre en bonne place dans leurs préoccupations les enjeux de la transition, pour changer leurs pratiques, voire qui risquent d'être stigmatisés de ne pas adopter les « bons » comportements quand la rhétorique sur ces sujets tend à voir fleurir les qualificatifs moralisateurs : production, consommation et tourisme « responsables », déplacements « vertueux », etc.

Sur un autre plan, quand certains individus modifient leurs comportements et adoptent des éco-gestes pour répondre à des enjeux globaux en se plaçant sur un lien direct individu-planète, ils semblent ne plus avoir besoin des acteurs intermédiaires (ou du moins le déclarent-ils). Les contributions convergent par exemple pour montrer comment les intermédiaires des chaînes logistiques, transporteurs, grossistes, voyagistes, hébergeurs traditionnels, etc. se retrouvent ainsi les perdants des circuits courts ou du tourisme participatif. Même chose en matière d'action publique où certains acteurs traditionnels tels les corps intermédiaires et certains niveaux de collectivités (communes et départements en particulier) semblent s'effacer. Si le fait de court-circuiter les intermédiaires permet des gains effectifs en matière de transition, du point de vue de la généralisation de la transition dans des territoires, cela peut représenter une limite. Les acteurs et échelons intermédiaires peuvent jouer un rôle efficace pour diffuser la transition, par exemple en arbitrant entre différentes expériences, projets et objets spatiaux de transition qui pourraient entrer en concurrence dans les territoires locaux. Ils peuvent aussi jouer un rôle d'inclusion des personnes et publics éloignés de la transition. Renoncer à ce type de rouage peut questionner directement la régulation territoriale des processus de transition.

Enfin, il convient de considérer la généralisation des expériences de transition conduites dans les territoires non comme une évidence, mais comme un défi à relever : de même qu'un écoquartier n'est pas la ville durable, une action de transition dans un territoire n'est pas un territoire en transition. À ce stade, même si les initiatives se multiplient, les effets spatiaux semblent trop épars pour pouvoir parler de généralisation, ce qui n'empêche pas l'émergence de *hot-spots*, de hauts-lieux de la transition. Mais, et c'est là un enseignement important qui bat en brèche l'optimisme autour de la diffusion socio-spatiale des innovations, rien ne dit *a priori* qu'ils ont vocation à devenir dominants. Au contraire, les exemples issus de l'agriculture ou des activités récréatives, laissent entendre que la condition d'existence de certaines initiatives est que justement elles restent marginales socialement et spatialement (par exemple pour les circuits courts, qu'ils n'aient pas à approvisionner l'ensemble de la population et du territoire). La réussite d'une expérience de transition est aussi souvent conditionnée par les porteurs de projet et par la configuration spatiale singulière du réseau d'acteurs sur un territoire donné. Si l'analyse permet d'identifier les mécanismes à l'œuvre, la reproductibilité d'une expérience est autre chose, sa transposition sur un autre territoire toujours délicate car la transition suppose des apprentissages géographiquement situés. Quand les acteurs publics identifient certaines réussites territoriales pour les hisser au rang d'exemples emblématiques ou de modèles à suivre, il manque parfois aux territoires censés appliquer ces recettes certains de ces leviers opérants, ce qui peut rendre plus difficile la généralisation de l'expérimentation de transition. Les territoires n'étant pas tous dotés des mêmes configurations et des mêmes ressources, ils n'ont pas les mêmes chances de succès, et ce malgré les incitations ou injonctions des niveaux supérieurs, malgré les dynamiques endogènes ou les intentions de transition émanant du territoire.

Bibliographie citée :

Dion C. (2015), *Demain, un nouveau monde en marche. Partout dans le monde des solutions existent*, Arles, Actes Sud.

Ginelli L. (2015), « Nature leisure activities put to the environmental test. A pragmatic, sociological approach », Chapter 7, in: Dissart J.C, Dehez J., Marsat J.B (Eds). *Tourism, Recreation and Regional Development: perspectives from France and Abroad*, Ashgate, p. 107-121.

Le Treut, H. (Dir.) (2018), *Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires*, Bordeaux, Éd. Région Nouvelle-Aquitaine.

Le Treut H. (Dir.) (2013), *Les impacts du changement climatique en Aquitaine : Un état des lieux scientifique*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

Petit, O., Hubert B., Theys J. (2014), « Science globale et interdisciplinarité : quand contagion des concepts rime avec confusion. » *Natures Sciences Sociétés* 22 (3): 187-188. doi:[10.1051/nss/2014042](https://doi.org/10.1051/nss/2014042). <http://www.nss-journal.org/10.1051/nss/2014042>.

Veltz P. (2002), *Des lieux et des liens. Politique du territoire à l'heure de la mondialisation*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube.